

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
dressant la liste des bâtiments scolaires transférés à la
société publique d'administration des bâtiments scolaires
du Brabant wallon**

A.Gt. 09-11-1993 M.B. 26-01-1994

Article 1er. - Les bâtiments scolaires dont la liste est annexée au présent arrêté sont transférés pour cause d'utilité publique à la société publique d'administration des bâtiments scolaires du Brabant wallon.

Article 2. - Les bâtiments sont transférés moyennant paiement d'une indemnité globale de trois milliards sept cent vingt-cinq millions de francs.

Article 3. - Le paiement de l'indemnité est effectué par tranche dont les montants sont respectivement fixés à :

- 1° 1.095,6 millions pour l'année 1993;
- 2° 1.132,1 millions pour l'année 1994;
- 3° 1.479,0 millions pour l'année 1995;
- 4° 18,3 millions pour l'année 1996.

Les montants fixés pour les années 1994, 1995 et 1996 peuvent être modifiés de l'avis conforme du Gouvernement wallon pour autant que le montant de l'indemnité globale reste inchangé et que la modification soit limitée à 10 %.

Article 4. - Le paiement des montants fixés à l'article 3 est effectué au plus tard dans les 5 jours à compter de la date de réception du montant emprunté pour financer le transfert et en tout état de cause, avant la fin du troisième trimestre en ce qui concerne les années 1994, 1995 et 1996.

Article 5. - Les sommes non payées aux échéances fixées à l'article 4 portent intérêts au taux légal à dater du premier jour suivant lesdites échéances.

Article 6. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature, à l'exception de l'article 1er qui produit ses effets à la date du premier paiement prévu à l'article 4.

Article 7. - Le Ministre de l'Education est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ANNEXE

**Liste des bâtiments scolaires de la Communauté française transférés
à la société publique d'administration des bâtiments scolaires du
Brabant wallon.**

LOCALITE	BATIMENTS	ADRESSE	SURF. CADASTRALE
BRAINE-L'ALLEUD	AR Riva-Bella	Avenue A. Allard	61a 87ca
BRAINE-L'ALLEUD	AR Riva-Bella	Square Riva-Bella Boulevard de l'Europe	6ha 57a 11ca
BRAINE-L'ALLEUD	AR - INT	Rue Joseph Gos	21a 53ca
BRAINE-L'ALLEUD	AR Riva-Bella	Rue Fossé au Sable	11a 50ca
BRAINE-L'ALLEUD	AR Centre	Avenue des Deux Sapins	35a 52ca
BRAINE-L'ALLEUD	AR Centre	rue du Serment	51a 64ca
BRAINE-L'ALLEUD	AR Centre	Chaussée d'Alseberg	6a 96ca
BRAINE-L'ALLEUD	AR - INT	Rue des Mésanges Bleues	1ha 63a 97ca
BRAINE-L'ALLEUD	EESP	Chaussée de Tubize	28a 30ca
COURT-ST- ETIENNE	IT	Av. Paul Henricot Parc de Wisterzée	3ha 29a 25ca
COURT-ST ETIENNE	EESP + HACF	Rue Defalque	3ha 14a 97ca
JODOIGNE	AR	Chaussée de Tirlemont	2ha 93a 55ca
JODOIGNE	IGA	Chaussée de Hannut, 129	39ha 10a 97ca
JODOIGNE	AR	Chaussée de Hannut, 61	5ha 36a 10ca
JODOIGNE	AR	Chaussée de Bordia	30a 75ca
NIVELLES	CPMS	Avenue Burlet	3a 40ca
NIVELLES	AR + IGA	Avenue du Centenaire, 34 Fief du Rognon, 13	4ha 98a 84ca



WAVRE	AR « Folon »	Chaussée des Nerviens	3ha 36a 95ca
WAVRE	AR "Carême"	Avenue Lepage, 4-6	4ha 55a 83ca
WAVRE	AR"Carême"	Rue Sambon, 40	17a 45ca
WAVRE	CPMS	Chaussée de Louvain, 72	6a 90ca
WAVRE	AR "Folon"	Avenue des Mésanges, 1	5a 03ca

